

[www.education.gouv.fr/stateval](http://www.education.gouv.fr/stateval)

**Quatre élèves sur dix entrés en sixième en 1989 sont sortis du système éducatif avec un diplôme de l'enseignement supérieur, mais les écarts sont très importants selon leur origine sociale : trois enfants d'enseignants sur quatre accèdent à un diplôme post-baccalauréat tandis que ce n'est le cas que d'un enfant d'ouvrier non qualifié sur cinq. Le parcours suivi dans l'enseignement secondaire est déterminant pour la poursuite d'études et la réussite dans l'enseignement supérieur : le taux d'accès à un diplôme ou une certification sanctionnant au moins deux années d'études après le baccalauréat varie de 87 % pour les bacheliers généraux à 60 % pour les bacheliers technologiques et 11 % pour les bacheliers professionnels. Un jeune entré dans l'enseignement supérieur sur cinq en sort sans diplôme. Les plus nombreux sont des bacheliers technologiques et professionnels, mais un sur quatre est un bachelier général inscrit dans le premier cycle universitaire après son baccalauréat.**

## Le devenir des bacheliers : parcours après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1989

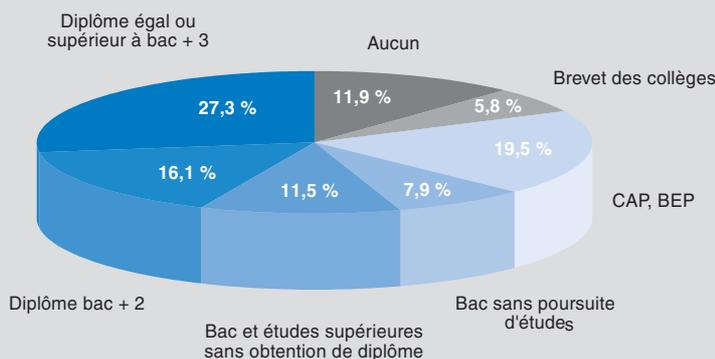
63 % des élèves de la cohorte entrée en sixième en 1989 sont devenus bacheliers dans une série générale, technologique ou professionnelle, après avoir passé entre sept et onze ans dans l'enseignement secondaire (voir l'encadré « Source » p. 6). Les autres sont sortis avec un BEP ou un CAP (19 %) ou encore un brevet des collèges (6 %) ; mais 12 % des jeunes de la génération ont quitté le système éducatif sans avoir obtenu aucun diplôme (graphique 1).

Quel bilan peut-on dresser de l'accès aux études supérieures de ces générations nouvelles de bacheliers, dont les parents, dans la majorité des cas (55 %), n'ont pas eu accès au baccalauréat ?

**Plus de quatre élèves sur dix entrés en sixième en 1989 sortent diplômés de l'enseignement supérieur**

Tous les bacheliers ne s'engagent pas dans des études supérieures, qu'ils s'insèrent tout de suite sur le marché du travail ou poursuivent leur formation à l'étranger ou dans d'autres voies, dans le domaine artistique ou professionnel par exemple. Au total, cependant, 55 % des élèves du panel ont accédé à l'enseignement supérieur à la rentrée suivant leur réussite au baccalauréat ou, pour certains, un an plus tard. Quinze ans après

Graphique 1 – Diplôme le plus élevé obtenu par les élèves du panel 1989



leur entrée en sixième, 43 % des élèves de la cohorte ont ainsi obtenu un diplôme (ou une certification) sanctionnant au moins deux années d'études supérieures.

Les plus nombreux, soit 27 % de la génération, ont acquis un diplôme de niveau bac + 3 et plus, qu'il s'agisse d'une licence, d'une maîtrise, d'un diplôme de troisième cycle universitaire ou du diplôme d'une école dont la formation comporte au moins trois années d'études après le baccalauréat<sup>1</sup>. Parmi eux, quelques-uns sont parvenus au niveau bac + 5 sans redoubler aucune année : inscrits, lors de la dernière observation, pour moitié à l'université dans une formation de troisième cycle et, pour l'autre moitié, en dernière année d'une grande école d'ingénieurs ou de commerce, ils représentent un bachelier sur dix ayant poursuivi ses études. Les autres (16 %) ont obtenu un diplôme de niveau bac + 2 et n'ont pas continué leur formation au-delà, ou n'ont pas acquis de diplôme de niveau plus élevé. Le plus souvent, ils sont lauréats d'un brevet de technicien supérieur (BTS) (67 %) ou d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) (22 %) ; quelques-uns viennent de l'université où ils n'ont obtenu qu'un DEUG.

Enfin, près de 12 % des jeunes du panel ont poursuivi leurs études après le baccalauréat et les ont interrompues au bout d'une ou deux années, voire plus, sans avoir eu de diplôme.

### Des situations contrastées fortement liées aux caractéristiques scolaires à l'entrée en sixième

Les niveaux atteints par les élèves du panel masquent des écarts très importants selon les caractéristiques des élèves, et particulièrement leur profil scolaire à l'entrée en sixième. Les jeunes arrivés au collège avec un an de retard ou plus, ou dont les performances en français et en mathématiques les situaient parmi les élèves les plus faibles<sup>2</sup>, ont rencontré dans leur scolarité secondaire des difficultés qui leur ont rarement permis d'atteindre le baccalauréat : moins de un sur cinq des élèves entrés en sixième à 12 ans ou plus, ou dont les résultats à l'évaluation les situaient dans le dernier quartile, accéderont à l'enseignement supérieur (tableau 1). Ceux qui y parviennent sont souvent en difficulté : la moitié d'entre eux abandonnent sans avoir eu de diplôme. Au

**Tableau 1 – Niveau atteint par les élèves de la cohorte selon leurs caractéristiques scolaires à l'entrée en sixième (en %)**

	Obtention du bac	Accès enseignement supérieur	Diplôme du supérieur	Dont diplôme bac + 2	Dont diplôme égal ou sup. à bac + 3
<b>Âge à l'entrée en 6<sup>ème</sup></b>					
10 ans	93,2	90,4	81,2	18,5	62,7
11 ans	75,7	68,2	55,0	20,2	34,8
12 ans ou plus	26,6	17,3	9,7	5,7	4,0
<b>Niveau à l'entrée en 6<sup>ème</sup></b>					
Quartile supérieur	93,0	89,4	82,5	21,9	60,6
Troisième quartile	73,0	64,3	48,7	20,5	28,2
Deuxième quartile	51,7	40,6	27,0	14,5	12,5
Quartile inférieur	26,6	18,5	9,3	5,3	4,0
<b>Ensemble de la cohorte</b>	<b>62,8</b>	<b>54,9</b>	<b>43,4</b>	<b>16,1</b>	<b>27,3</b>

Source : panel 1989 MEN-DEP

Lecture : 93,2 % des élèves entrés en 6<sup>ème</sup> en 1989 à l'âge de 10 ans ont obtenu le baccalauréat ; 62,7 % sont sortis du système éducatif avec un diplôme de l'enseignement supérieur au moins de niveau bac + 3.

total, seul un sur dix des élèves qui se situaient parmi les plus faibles à l'entrée au collège obtiendra un diplôme du supérieur. Une des principales caractéristiques de ces élèves au parcours « atypique » est de ne pas avoir redoublé au cours de leur scolarité primaire : 85 % d'entre eux sont entrés en sixième à 11 ans, à l'inverse de la majorité des élèves du quartile inférieur.

Les jeunes qui avaient réalisé les meilleurs scores à l'entrée au collège se distinguent de tous les autres par le niveau auquel ils parviennent : trois fois sur quatre le diplôme qu'ils obtiennent est au moins de niveau bac + 3, tandis que les jeunes dont les résultats à l'entrée en sixième les situaient dans la deuxième moitié de la cohorte acquièrent le plus souvent un diplôme de l'enseignement supérieur court.

### Les filles plus souvent diplômées du supérieur que les garçons

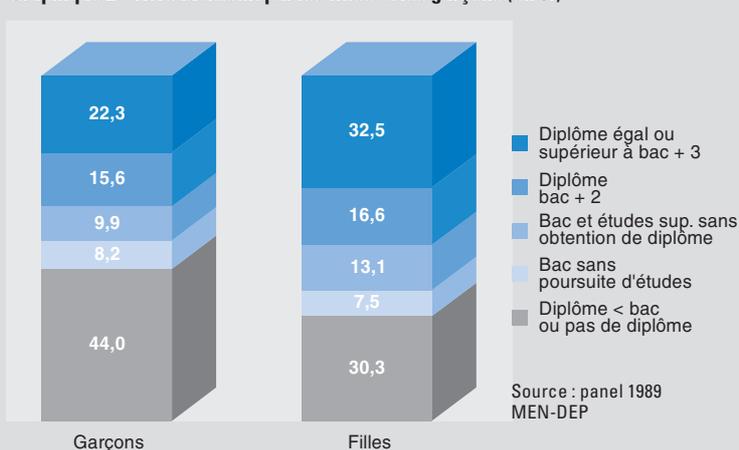
Arrivées, en moyenne, plus jeunes en sixième et avec de meilleurs acquis scolaires, les filles accèdent à un niveau de forma-

tion plus élevé que les garçons. 70 % d'entre elles deviennent bachelières, alors que ce n'est le cas que de 56 % des garçons, qui sortent plus souvent avec un diplôme professionnel de niveau V (CAP ou BEP) ou sans aucun diplôme (graphique 2). Ces derniers poursuivent de surcroît moins souvent leurs études après le baccalauréat et sont donc moins souvent diplômés de l'enseignement supérieur : sur l'ensemble de la cohorte, 49 % des filles sortent avec un diplôme ou une certification de l'enseignement supérieur, contre 38 % des garçons. La différence se fait essentiellement sur l'obtention d'un diplôme au moins de niveau bac + 3 : les filles, qui s'orientent plus souvent dans des études longues, en particulier dans les disciplines générales de l'université, sont plus nombreuses à accéder à un diplôme de niveau plus élevé (33 % contre 22 %).

1. Les écoles paramédicales et sociales, dont l'accès est réglementé par un concours et où la durée des études est de trois ans, ont été regroupées dans cette catégorie, bien qu'elles ne donnent accès qu'au niveau III dans la nomenclature des niveaux de formation.

2. Les élèves de la cohorte ont été répartis en quatre groupes d'égale importance en fonction de leur niveau moyen global, calculé à partir des scores obtenus aux épreuves nationales d'évaluation de sixième.

**Graphique 2 – Niveau atteint par les filles et les garçons (en %)**



Graphique 3 – Niveau atteint par les élèves de la cohorte selon leur origine sociale (en %)



La meilleure réussite des filles constatée au cours de la scolarité primaire et secondaire s'estompe cependant dans l'enseignement supérieur. Parmi les filles qui poursuivent des études post-baccalauréat, une sur cinq sort sans diplôme : la proportion est la même que parmi les garçons.

### Des situations très différenciées socialement

Le devenir des élèves varie plus fortement encore selon leur origine sociale. Les meilleures performances des élèves appartenant aux milieux sociaux les plus favorisés sont en partie la conséquence d'inégalités d'accès à l'entrée au collège, mais elles sont renforcées par des différences de choix d'orientation, en particulier après la classe de troisième. Ainsi 85 % des enfants d'enseignants et de cadres quittent l'enseignement secondaire avec le baccalauréat, alors que la moitié seulement des enfants d'ouvriers parvient à ce niveau de diplôme (graphique 3).

Ces écarts très importants dans l'accès des élèves au baccalauréat sont amplifiés par des disparités dans les poursuites d'études : alors que la quasi-totalité des bacheliers issus des catégories les plus favorisées poursuivent leur formation, un bachelier sur cinq d'origine ouvrière interrompt ses études après le baccalauréat. Ainsi, seuls quatre enfants d'ouvriers sur dix accèdent à l'enseignement supérieur : la proportion est deux fois plus élevée parmi les enfants de cadres ou d'enseignants. De plus, les jeunes issus des familles moins favorisées rencontrent des difficultés dans leurs études supérieures : plus d'un enfant d'employé, artisan,

commerçant ou ouvrier qualifié sur quatre abandonne sans avoir obtenu de diplôme, contre moins d'un enfant d'enseignant sur dix.

Les taux d'accès à un diplôme du supérieur varient ainsi considérablement selon l'origine sociale des élèves, la différence se faisant toujours sur l'accès à un diplôme au moins de niveau bac + 3 : les enfants d'enseignants obtiennent six fois plus souvent un diplôme de ce niveau que les enfants d'ouvriers non qualifiés. À l'inverse, les proportions de jeunes sortant du système éducatif avec un BTS ou un DUT diffèrent peu selon l'origine sociale ; mais ces diplômes, très minoritaires parmi les enfants d'enseignants ou de cadres supérieurs, représentent la moitié des diplômes obtenus par les étudiants d'origine ouvrière dans l'enseignement supérieur.

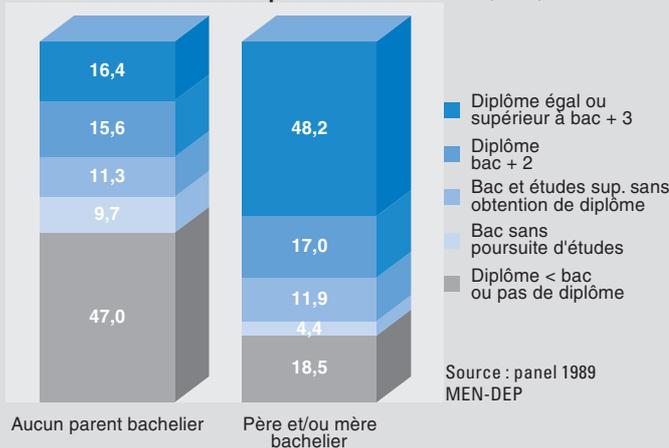
Les enfants d'enseignants se distinguent par leurs performances scolaires : 63 % d'entre eux accèdent à un diplôme de niveau bac + 3 contre 52 % des enfants de cadres, qui abandonnent plus souvent leurs études supérieures sans avoir « décroché » de diplôme. La situation des enfants d'agriculteurs se caractérise, comme celle des enseignants, par un très faible taux d'échec dans l'enseignement supérieur : s'ils sont relativement nombreux à interrompre leurs études après le baccalauréat, plus de neuf sur dix de ceux qui poursuivent obtiennent leur diplôme, souvent un BTS agricole. Ce n'est pas le cas des enfants d'employés, d'artisans, de commerçants ou d'ouvriers qualifiés, dont les parcours sont très proches, qu'il s'agisse de leur accès au baccalauréat ou de leur réussite dans l'enseignement supérieur : un sur trois acquiert une certification supérieure, et près

de un sur cinq un diplôme de niveau bac + 3. Les enfants d'ouvriers non qualifiés ou d'inactifs, enfin, rencontrent les difficultés les plus importantes : seul un sur trois accède à l'enseignement supérieur et un sur cinq y obtient un diplôme.

### Deux fois moins de diplômés du supérieur parmi les élèves dont les parents n'ont pas eu accès au baccalauréat

Les élèves appartenant à la première génération de bacheliers dans leur famille, qui représentent deux élèves de la cohorte sur trois, sortent deux fois moins souvent avec un diplôme de l'enseignement supérieur que ceux dont au moins un des parents a déjà eu accès au baccalauréat (graphique 4). En effet, non seulement ils deviennent moins souvent bacheliers, mais ils poursuivent moins souvent leurs études lorsqu'ils ont obtenu leur baccalauréat (82 % contre 95 %). De plus, leur parcours dans l'enseignement supérieur est marqué par de plus grandes difficultés : 26 % de ceux dont les parents n'ont pas fait d'études supérieures sortent sans diplôme, alors que ce n'est le cas que de 15 % de ceux dont le père ou la mère a fréquenté l'enseignement supérieur. Les bacheliers « de première génération » s'engagent enfin moins souvent vers des études longues : une fois sur deux le diplôme de l'enseignement supérieur qu'ils obtiennent sanctionne des études courtes, tandis que les trois quarts des diplômés dont au moins un des deux parents a déjà été lui-même bachelier acquièrent un diplôme de niveau plus élevé.

**Graphique 4 – Niveau atteint par les élèves de la cohorte selon l'accès ou non de leurs parents au baccalauréat (en %)**



La situation des élèves qui avaient à l'entrée au collège la nationalité étrangère se distingue de celle des élèves de nationalité française : seul un sur cinq sort du système éducatif avec un diplôme du supérieur. Plus nombreux, pourtant, à poursuivre dans l'enseignement supérieur lorsqu'ils sont parvenus au baccalauréat, ils y rencontrent un échec très important : un étudiant de nationalité étrangère sur deux abandonne ses études sans avoir obtenu de diplôme. Ainsi, 22 % des élèves étrangers du panel ont eu accès aux études supérieures, mais sortent finalement du système éducatif sans autre diplôme que le baccalauréat, après avoir passé une ou deux années, voire plus, dans l'enseignement supérieur. Mais il s'agit ici d'un résultat brut, qui ne prend pas en compte les principales caractéristiques de ces élèves.

### Neuf sur dix des accédants à un diplôme de niveau bac + 3 ou plus titulaires d'un baccalauréat général

Les disparités constatées dans l'accès à un diplôme de l'enseignement supérieur des

élèves de la cohorte s'expliquent en effet en grande partie parce que les uns et les autres n'ont pas effectué le même parcours dans l'enseignement secondaire, et n'ont pas, en particulier, emprunté les mêmes filières au lycée : le devenir des bacheliers est en effet très différent selon le type de baccalauréat auquel ils ont accédé (tableau 2).

La quasi-totalité des bacheliers généraux s'inscrivent dans l'enseignement supérieur. 87 % en sortent avec un diplôme qui, le plus souvent, sanctionne des études longues : deux bacheliers généraux sur trois accèdent en effet à une licence, une maîtrise, un diplôme de troisième cycle universitaire ou le diplôme d'une école comportant au moins trois années d'études. Les sorties non diplômées, marginales parmi les bacheliers S, touchent cependant près d'un bachelier littéraire sur cinq, pour lesquels l'éventail des débouchés possibles en termes de formations est moins ouvert.

Le fait nouveau au cours de la période de forte croissance du nombre des bacheliers a consisté en l'entrée massive des bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur : alors qu'ils étaient moins de six sur dix à poursuivre des études après leur baccalau-

réat au début des années 80, ils sont neuf sur dix à le faire quinze ans plus tard. La majorité d'entre eux réussissent : deux bacheliers technologiques sur trois qui se sont inscrits dans l'enseignement supérieur en sortent avec un diplôme. Mais les différences sont importantes selon les séries : 75 % des bacheliers de la série STI obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur, tandis que ce n'est le cas que de 56 % des bacheliers de la série STT. Quelle que soit leur série, l'accès des bacheliers technologiques à un diplôme de niveau bac + 3 ou plus reste peu fréquent.

Enfin, la grande majorité (63 %) des titulaires d'un baccalauréat professionnel – dont la vocation première est d'accéder au monde du travail – ne prolongent pas leur formation après l'obtention de leur diplôme. L'échec est massif parmi ceux qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur, handicapés par un déficit en connaissances théoriques de base : trois sur dix seulement en sortent diplômés. Si les bacheliers des spécialités industrielles réussissent un peu mieux, ils poursuivent moins souvent dans l'enseignement supérieur que ceux des séries tertiaires : au total, seul un bachelier professionnel sur dix accède à un diplôme de l'enseignement supérieur, un BTS dans la quasi-totalité des cas.

Ainsi, les différences constatées dans le parcours des jeunes après le baccalauréat s'expliquent en partie par la nature du baccalauréat qu'ils ont obtenu. Un jeune dont les résultats à l'évaluation de sixième le situaient dans le quartile inférieur n'accèdera que très rarement à un baccalauréat général (5 %), tandis que près de huit sur dix des élèves qui se situaient dans le quartile supérieur y parviendront. Mais l'écart entre les taux d'accès des élèves à un baccalauréat général selon leur origine sociale est très important également : il est de un à cinq entre

**Tableau 2 – Bilan du parcours des bacheliers selon les principales séries de baccalauréat**

	Non poursuite d'études	Obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur			Études supérieures sans obtention de diplôme	Part dans l'ensemble des bacheliers
		Ensemble	Dont diplôme bac + 2	Dont diplôme égal ou sup. à bac + 3		
ES	2,3	84,1	23,3	60,8	13,6	15,1
L	3,4	78,4	18,3	60,0	18,2	14,6
S	1,4	92,4	19,9	72,5	6,2	29,6
<b>Bacheliers généraux</b>	<b>2,1</b>	<b>86,8</b>	<b>20,4</b>	<b>66,4</b>	<b>11,1</b>	<b>59,3</b>
STT	9,9	55,9	44,6	11,3	34,2	15,1
STI	5,4	74,7	61,9	12,8	19,9	6,9
Autres séries technologiques	14,1	52,6	23,6	29,0	33,3	4,8
<b>Bacheliers technologiques</b>	<b>9,5</b>	<b>60,2</b>	<b>45,3</b>	<b>14,9</b>	<b>30,3</b>	<b>26,8</b>
Bac pro indust.	69,7	10,9	9,9	1,0	19,4	5,9
Bac pro tertiaire	57,9	11,1	10,3	0,8	31,0	8,0
<b>Bacheliers professionnels</b>	<b>62,9</b>	<b>11,1</b>	<b>10,1</b>	<b>1,0</b>	<b>26,0</b>	<b>13,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>12,5</b>	<b>69,2</b>	<b>25,7</b>	<b>43,5</b>	<b>18,3</b>	<b>100,0</b>

Source : panel 1989 MEN-DEP

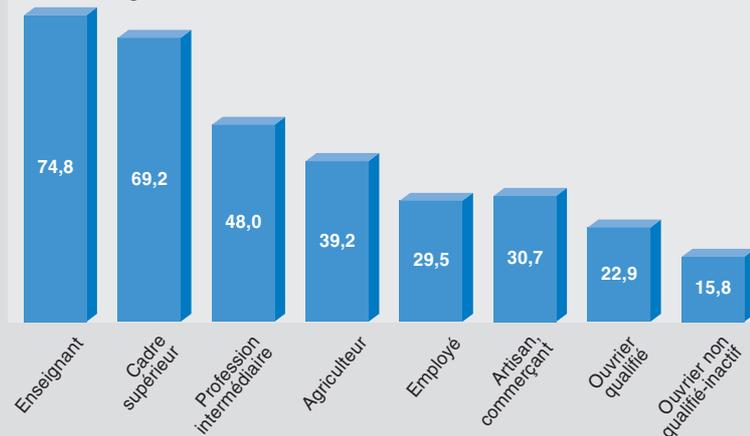
Lecture : 84,1 % des bacheliers ES sortent avec un diplôme de l'enseignement supérieur ; les bacheliers ES représentent 15,1 % des bacheliers.

les enfants d'enseignants et les enfants d'ouvriers non qualifiés (graphique 5). De même, les bacheliers dont aucun des parents n'est détenteur du baccalauréat accèdent majoritairement à un baccalauréat technologique ou professionnel (55 %), tandis que les trois quarts des jeunes dont un des parents a déjà été bachelier sont lauréats d'un baccalauréat général.

## L'importance de l'orientation prise après le bac

Un dernier facteur est déterminant dans le parcours qui sera accompli dans le supérieur et contribue à expliquer les différences constatées entre les lauréats des différentes séries, en particulier dans leur accès aux diplômes les plus élevés : il s'agit de la filière de formation dans laquelle s'inscrit un nouveau bachelier (tableau 3). Ainsi, si la réussite des bacheliers généraux est toujours forte, le niveau auquel ils parviennent est étroitement lié à l'orientation qu'ils ont prise après leur bac : la quasi-totalité de ceux qui se sont engagés en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ou dans un institut universitaire de technologie (IUT), filières dont l'entrée est soumise à une forte sélectivité, et en faveur desquelles la motivation des nouveaux inscrits est forte, sortent avec un diplôme de l'enseignement supérieur. Mais, si plus de neuf sur dix de ceux qui étaient entrés en CPGE parviennent à un diplôme au moins de niveau bac + 3, la majorité de ceux qui avaient pris la voie d'un IUT n'iront pas au-delà du DUT. Les bacheliers généraux inscrits après leur baccalauréat

Graphique 5 – Taux d'accès des élèves du panel à un baccalauréat général selon leur origine sociale (en %)



Source : panel 1989 MEN-DEP

dans le premier cycle universitaire (DEUG ou PCEM) s'en sortent plutôt bien : 73 % d'entre eux obtiennent au moins un diplôme de niveau bac + 3, que ce soit un diplôme universitaire ou un autre diplôme après une réorientation avec succès dans une autre formation.

L'accès des bacheliers technologiques à un diplôme du supérieur est plus étroitement lié encore à la formation dans laquelle il a été accueilli après son baccalauréat. Huit sur dix de ceux qui sont entrés dans une filière courte, un STS ou un IUT, sont sortis avec un diplôme, le plus souvent de niveau bac + 2, mais un lauréat du DUT sur quatre a poursuivi avec succès dans une formation de niveau plus élevé. À l'inverse, les difficultés rencontrées par les bacheliers technologiques qui se sont inscrits dans le premier cycle universitaire, où les études sont peu adaptées à leur formation, sont très grandes. Inscrits en DEUG le plus souvent par défaut, lorsqu'ils

ont cumulé un an de retard ou plus et que leur dossier a été refusé à l'entrée en STS ou en IUT, ou dans l'attente de présenter un concours d'entrée dans une école paramédicale ou sociale, la moitié n'y passe qu'un an. Mais les réorientations sont difficiles et seuls 36 % des bacheliers technologiques inscrits dans le premier cycle universitaire après leur baccalauréat parviennent à décrocher un diplôme. Cette situation explique la différence de réussite entre les bacheliers technologiques selon les séries : un bachelier STT sur quatre se retrouve en effet à l'université, alors que ce n'est le cas que de 5 % des bacheliers STI, largement accueillis en STS mais aussi en IUT.

L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » des principales caractéristiques des bacheliers confirme l'importance de l'orientation prise après le baccalauréat pour l'acquisition d'un diplôme de l'enseignement supérieur : à caractéristiques constantes, un bachelier qui s'inscrit en IUT et, dans une moindre mesure, en STS, a les chances les plus grandes de sortir diplômé du supérieur. Mais, le fait de ne pas avoir pu s'orienter dans la formation de son choix et, plus encore, de ne pas être motivé par le contenu des études exerce un effet négatif, quelle que soit la filière suivie. L'analyse montre surtout le rôle décisif du parcours dans l'enseignement secondaire, qu'il s'agisse de la série de baccalauréat, de la mention avec laquelle celui-ci a été obtenu ou aussi du temps mis pour parvenir au baccalauréat : un bachelier qui n'a jamais redoublé dans l'enseignement secondaire a toujours une chance sensiblement plus grande d'accéder à un diplôme du supérieur qu'un bachelier qui a redoublé au moins une fois, même s'il est entré au collège avec un

Tableau 3 – Bilan du parcours des bacheliers selon les principales orientations prises après le baccalauréat

	Sorties avec un diplôme de l'enseignement supérieur			Sorties sans diplôme	Part dans l'ensemble des nouveaux étudiants
	Ensemble	Dont diplôme bac + 2	Dont diplôme égal ou sup. à bac + 3		
<b>CPGE</b>	<b>94,7</b>	<b>2,5</b>	<b>92,1</b>	<b>5,3</b>	<b>9,6</b>
<b>1<sup>er</sup> cycle universitaire</b>	<b>77,1</b>	<b>13,2</b>	<b>63,9</b>	<b>22,9</b>	<b>45,2</b>
dont bacheliers généraux	85,5	12,9	72,7	14,5	38,1
dont bacheliers technologiques	35,7	17,1	18,4	64,3	6,1
<b>IUT</b>	<b>91,8</b>	<b>55,6</b>	<b>36,2</b>	<b>8,2</b>	<b>10,4</b>
dont bacheliers généraux	99,0	53,4	45,6	1,0	6,7
dont bacheliers technologiques	79,3	59,8	19,4	20,7	3,5
<b>STS</b>	<b>75,9</b>	<b>64,9</b>	<b>11,1</b>	<b>24,1</b>	<b>24,1</b>
dont bacheliers généraux	91,9	71,6	20,4	8,1	5,8
dont bacheliers technologiques	78,1	68,5	9,6	21,9	15,0
dont bacheliers professionnels	37,8	36,5	1,3	62,2	3,3
<b>Autres formations</b>	<b>61,9</b>	<b>15,6</b>	<b>52,0</b>	<b>38,1</b>	<b>10,7</b>
<b>Ensemble des inscrits dans le supérieur</b>	<b>79,1</b>	<b>29,3</b>	<b>49,8</b>	<b>20,9</b>	<b>100,0</b>

Source : panel 1989 MEN-DEP

Lecture : 94,7 % des bacheliers inscrits en CPGE après leur baccalauréat sont sortis de l'enseignement supérieur avec un diplôme, 92,1 % avec un diplôme au moins de niveau bac + 3. 9,6 % des bacheliers qui poursuivent leurs études sont inscrits en CPGE.

an d'avance. Le rôle des caractéristiques socio-démographiques, déjà largement prises en compte dans le cursus antérieur, est plus limité : les garçons ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité un peu plus faible d'accéder à un diplôme supérieur, de même que les bacheliers d'origine défavorisée ou étrangère, ou les élèves boursiers en terminale. Le fait d'avoir un père cadre supérieur ou enseignant, d'être scolarisé en Île-de-France ou d'avoir une bourse à l'entrée dans le supérieur accroît au contraire cette probabilité.

### Un jeune inscrit dans l'enseignement supérieur sur cinq sort sans diplôme

C'est parmi les jeunes inscrits en STS, pour lesquels les possibilités de réorientation sont très limitées, que l'échec est le plus important : près d'un sur quatre sort sans aucun diplôme. L'échec est particulièrement élevé parmi les bacheliers professionnels qui, dans près de la moitié des cas, préparent leur diplôme par la voie de l'alternance : 62 % ne parviendront pas au BTS. Mais plus d'un bachelier technologique sur cinq inscrit en STS sort également sans autre diplôme que leur baccalauréat. Cette situation ne

correspond cependant pas toujours à un échec à l'examen : un certain nombre abandonnent en effet leur formation parce qu'ils ont trouvé un emploi, parfois dans l'entreprise dans lequel ils faisaient leur stage.

Le taux de sortie sans diplôme est un peu moins élevé parmi les bacheliers qui se sont inscrits dans le premier cycle universitaire, en DEUG ou en PCEM (23 %), mais avec des différences considérables selon leur origine scolaire : près de deux bacheliers technologiques sur trois quittent dans ce cas l'enseignement supérieur sans aucun autre diplôme que le baccalauréat, tandis que ce n'est le fait que de 15 % des bacheliers généraux. Compte tenu cependant de l'importance de leurs effectifs, la moitié des jeunes qui sortent du supérieur sans aucun diplôme sont des bacheliers qui s'étaient inscrits dans le premier cycle universitaire après leur baccalauréat.

Au total, deux sortants sans diplôme de l'enseignement supérieur sur trois sont des bacheliers technologiques ou professionnels. Au sein de cette population, les filles, surreprésentées dans les filières dont les débouchés sont les moins nombreux, en particulier dans la série STT, mais aussi la série littéraire, sont majoritaires.

Ainsi, un jeune sur cinq abandonne ses études supérieures sans avoir obtenu de diplôme, que

ce soit en raison d'une mauvaise orientation, d'une inadaptation de son niveau, d'un manque de motivation ou encore de difficultés financières. Ce résultat revêt une importance particulière compte tenu des difficultés d'insertion que connaissent ces jeunes : selon l'enquête réalisée par le Cereq auprès des sortants de la Génération 2001, trois ans après la fin de leurs études, 18 % des jeunes sortis du supérieur sans diplôme sont sans emploi, soit une hausse de neuf points en trois ans<sup>3</sup>.

Sylvie Lemaire, DEP B2

3. Génération 2001 : s'insérer lorsque la conjoncture se dégrade, *Bref*, n°214, CEREQ, décembre 2004.

#### Pour en savoir plus

J.-P. Caille, S. Lemaire, « Que sont devenus les élèves entrés en sixième en 1989 ? », *Données sociales*, INSEE, 2002.

J.-P. Caille, S. Lemaire, « Filles et garçons face à l'orientation », *Éducation & formations*, MEN-DEP, n°63, avril-juin 2002.

S. Lemaire, « Les bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur », *Éducation & formations*, MEN-DEP, n°67, mars 2004.

#### Source

La Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'Éducation nationale a mis en place en septembre 1989 un panel de 22 000 élèves constitué en retenant tous les enfants nés le 5 d'un mois qui étaient, à cette date, scolarisés en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou d'un département d'outre-mer. Ils sont parvenus au baccalauréat entre 1996 et 2000, selon qu'ils ont redoublé ou non dans l'enseignement secondaire et selon qu'ils ont emprunté ou non la voie professionnelle. Le parcours de ces élèves a été observé aussi longtemps que le jeune suivait une formation, et au plus pendant quinze années consécutives.

Le dispositif d'enquête durant leur scolarité secondaire comprenait une prise d'information annuelle auprès du chef d'établissement ; les scores obtenus par les élèves aux épreuves nationales d'évaluation à l'entrée en sixième ont été collectés. Les élèves qui ont obtenu le baccalauréat ont fait l'objet d'une interrogation individuelle annuelle, par voie postale et téléphonique, avec des taux de réponses oscillant entre 88 et 90 % ; cette interrogation était interrompue avec l'inscription du jeune dans une formation correspondant au niveau bac + 5.